

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 038-2020</p> <p>Du : jeudi 25 juin 2020</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 votants : 11</p> <p>Date de la convocation : 20 juin 2020</p>
--	--

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration scolaire sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Isabelle Oger 1ère Adjointe au Maire,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : approbation du Budget primitif 2020

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Approuve, le budget primitif 2020 tel que présenté :

Fonctionnement :			
Dépenses :		Recettes :	
011 Charges à caractère général	122 250.00	002 Reports 2019	124 701.36
012 Charges de personnel	139 100.00	70 Produits de service	37 600.00
014 Atténuations de produits	64 938.00	73 Impôts et Taxes	307 206.55
022 Dépenses imprévues	15 024.91	74 Dotations et participations	38 705.00
023 Virement en section investi.	63 800.00	75 Autres produits de gestion courante	
65 Autres charges de gestion	100 000.00		
67 Charges exceptionnelles	1500.00		
66 Charges financières	1600.00		
Total de la section	508 212.91€	Total de la section	508 212.91€

Investissement :			
Dépenses :		Recettes :	
		001 Résultat reporté	37 130,72
001 Solde d'exécution d'inv.		021 Virement de la section de fonctionnement	63 800.00
16 Emprunts remboursement du capital	7000.00	10 Dotations fonds divers	19 560.00
20 Immobilisations Incorporelle	5000.00	13 subventions d'investissement	13 500.00
21 Immobilisations corporelles	121 990.72		
Total de la section	133 990.72€	Total de la section	133 990.72€

Soit, un budget total équilibré en recettes et en dépenses de 642 203.63 €.

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 25 juin 2020

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

